

# FEMA prolonge la date limite de candidature pour les habitants de la Caroline du Sud affectés par l'ouragan Helene

---

**Release Date: Janvier 3, 2025**

**COLUMBIA, S.C.** – À la demande de l'État de Caroline du Sud, les propriétaires et les locataires affectés par l'ouragan Helene en Caroline du Sud ont désormais jusqu'au 28 janvier 2025 pour soumettre une demande d'aide auprès de FEMA.

Avec la date limite prolongée, FEMA encourage toujours vivement les survivants à faire leur demande dès que possible. Après la date limite du 28 janvier, vous pouvez encore soumettre des documents, mettre à jour vos coordonnées et rester en contact avec la FEMA concernant votre demande, mais vous devez la déposer avant la date limite.

L'aide de FEMA peut inclure des fonds pour un logement temporaire pendant que vous ne pouvez pas vivre dans votre maison, tels que l'assistance au loyer ou le remboursement des frais d'hôtel ; des fonds pour soutenir la réparation ou le remplacement de votre maison principale, y compris les accès privés tels que les allées, les routes ou les ponts ; et des fonds pour les dépenses causées par la catastrophe, telles que la réparation ou le remplacement de biens personnels et de véhicules, les fonds pour le déménagement et le stockage, les soins médicaux, dentaires, la garde d'enfants et d'autres articles divers.

En outre, les agriculteurs, les employés agricoles, les travailleurs indépendants et les forestiers peuvent bénéficier d'une aide pour remplacer les outils et équipements endommagés par la catastrophe et non couverts par l'assurance, s'ils peuvent prouver que ces articles sont exigés par leur employeur.

## **Comment demander l'aide de la FEMA**



**FEMA**

Page 1 of 2

Les propriétaires et locataires des comtés d'Abbeville, Aiken, Allendale, Anderson, Bamberg, Barnwell, Beaufort, Cherokee, Chester, Edgefield, Fairfield, Greenville, Greenwood, Hampton, Jasper, Kershaw, Laurens, Lexington, McCormick, Newberry, Oconee, Orangeburg, Pickens, Richland, Saluda, Spartanburg, Union et York, ainsi que de la nation autochtone Catawba, qui ont été touchés par l'ouragan Helene, peuvent actuellement demander l'aide de la FEMA.

Le moyen le plus rapide de faire une demande est de se rendre en ligne sur le site [DisasterAssistance.gov](https://DisasterAssistance.gov). Vous pouvez également postuler en utilisant l'application [FEMA](#) pour les appareils mobiles ou en appelant le numéro sans frais **800-621-3362**. La ligne téléphonique est ouverte tous les jours et l'aide est disponible dans de nombreuses langues. Si vous utilisez un service de relais, tel que le Video Relay Service (VRS), un téléphone sous-titré ou un autre service, donnez ce numéro à la FEMA. Pour une vidéo en langue des signes américaine, une voix off et des sous-titres sur la façon de demander de l'aide de la FEMA, sélectionnez ce [lien](#).

Les programmes de la FEMA sont accessibles aux victimes ayant un handicap et aux autres personnes ayant des besoins fonctionnels et d'accès.

